

Québec, le 28 avril 2005

Envoi par courrier et par courriel

Monsieur Luc Bergeron,
Direction de la Capitale-Nationale
Ministère des Transports
475, boulevard de l'Atrium, 2^e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ces projets a reçu la question suivante :

- Le propriétaire d'un chalet situé près du kilomètre 68 (distance approximative de 100 mètres par rapport à la nouvelle route), se préoccupe du climat sonore et de la quiétude de cet endroit. À cet effet, il se demande si le promoteur pourrait envisager de faire passer la route plus à l'est, soit plus près de la montagne. Dans le cas où la réponse serait négative, quelles seraient les contraintes associées à cette proposition ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience publique débutant le 25 mai prochain.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Claude Sirois